

**8 janvier 2018**

Soutien à Bernard Péré au Palais de Justice d'Agen le **vendredi 11 janvier** à **9h**

**Communiqué du "Collectif de défense des terres fertiles" :**

En septembre 2015, le Collectif de défense des Terres fertiles diffusait un journal "Le citoyen de l'Agglo" expliquant les raisons de notre opposition à l'aménagement de la zone d'activité, Technopole Agen Garonne: pour son implantation en terres fertiles, pour sa grandeur et son coût, pour la non prise en compte des alternatives possibles, pour l'absence de réel projet de développement durable du territoire agenais.

Un paragraphe intitulé "Le promoteur n'est pas celui qu'on croit" en réponse à certaines accusations, décrivait des opérations foncières dont le président de l'Agglomération, **Jean Dionis du Séjour**, est l'auteur. Suite à quoi il dépose plainte pour diffamation.

Trois ans après Bernard Péré (en tant que directeur de la publication) et Laure Zudas (propriétaire d'un site internet ayant publié le journal) sont convoqués au tribunal correctionnel d'Agen pour l'audience en question. C'est Etienne Tete notre avocat depuis le début de cette lutte qui assurera notre défense.

Nous invitons tous ceux qui se sentent solidaires des inculpés et de la lutte menée, à venir en soutien le 11 janvier à partir de 9h au Palais de justice d'Agen.

- Le collectif de défense des terres fertiles-

-- Jean-Luc CHATAIN